

DESTINATION



SAINT-MALO
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

saint-malo-tourisme.com

BRETAGNE®



GUIDE DU PARTENAIRE 2024

AGIR ENSEMBLE !

*Saint-Malo | Cancale | Combourg | Dol-de-Bretagne
Saint-Coulomb | Saint-Suliac*



Pour nous contacter :
02 99 56 64 68
partenariat@saint-malo-tourisme.com



Offices de
Tourisme
de France

FÉDÉRATION NATIONALE

POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE

de Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel ?

Devenir partenaire, c'est associer votre entreprise aux actions communes de promotion. Unir nos forces est plus productif à bien des niveaux que mener une action, seul.

- > **Pour bénéficier** d'une force de frappe en communication et promotion ;
- > **Pour être acteur** de votre territoire et développer votre activité en intégrant un réseau de plus de 800 acteurs engagés ;
- > **Pour exposer** votre établissement aux flux de visiteurs physiques et à distance.

CHIFFRES CLÉS 2022

Vos offices de tourisme, un média puissant à votre service :

423 598

visiteurs dans nos 6 bureaux
d'information (+ à distance)



+800
partenaires



80 980
abonnés



20 375
followers



65 229
contacts abonnés
newsletter



372 669 €
ventes en ligne
& guichets



2 253 163
visites uniques
sur le site web
saint-malo-tourisme.com



3 267 780
pages vues
sur le site web
saint-malo-tourisme.com

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

Vos référents par agence

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO



HÉBERGEMENTS

Rozenn THÉZÉ,
Nargis BOUCHIR
rtheze@saint-malo-tourisme.com
nbouchir@saint-malo-tourisme.com



LOISIRS ET COMMERCES

Isabelle VARRIN-REBOURS
ivarrin@saint-malo-tourisme.com



RESTAURATION, BARS

Nargis BOUCHIR
nbouchir@saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CANCALE



Édouard CLOSSAIS-ROUSSEAU
& Maureen BRUGARO
erousseau@saint-malo-tourisme.com
mbrugaro@saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE COMBOURG



Clémence BEDEL
& Marion LÉCAILLON
cbedel@saint-malo-tourisme.com
mlecaillon@saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE DOL-DE-BRETAGNE



Dominique MARTEL
& Marion LÉCAILLON
dmartel@saint-malo-tourisme.com
mlecaillon@saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-SULIAC



Anaël FOYER
afoyer@saint-malo-tourisme.com

Vos référents thématiques



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE, PLATEFORME DE RÉSERVATION ELLOHA, DÉMARCHES QUALITÉ

Marianne ABGRALL
mabgrall@saint-malo-tourisme.com



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Pascale CHOLEAU
pcholeau@saint-malo-tourisme.com



BILLETTERIE ET ÉVÈNEMENTIEL BOUTIQUE

Séverine OLLIVIER
& Kélig ROZÉ
sollivier@saint-malo-tourisme.com
kroze@saint-malo-tourisme.com



TOURISME D'AFFAIRES

Rozenn THÉZÉ
rtheze@saint-malo-tourisme.com



NAUTISME (FLUVIAL/LITTORAL)

Isabelle
VARRIN-REBOURS
ivarrin@saint-malo-tourisme.com

Votre interlocutrice pour développer votre visibilité



RÉGIE PUBLICITAIRE

Gaëlle LEFORT DES YLOUSES
Tel. 07 89 42 03 54
glefortdy@saint-malo-tourisme.com

LES 6 ÉTAPES

de mon partenariat :



1.

JE COMPLÈTE MON BON DE COMMANDE



- Je prends contact avec mon interlocuteur pour être conseillé. Tous les contacts en page 3 de ce guide.
- Je renvoie le bon de commande renseigné à l'adresse partenariat@saint-malo-tourisme.com ou directement à mon interlocuteur.
- Si je souhaite rendre visibles plusieurs activités dans les éditions et sur le site internet, je sélectionne les activités concernées dans le [bon de commande](#).



2.

JE SOUHAITE AUGMENTER MA VISIBILITÉ

- Je prends contact avec Gaëlle Lefort des Ylouses au 07 89 42 03 54
- Je consulte le cahier des charges technique des insertions publicitaires [en lien](#).

3.

JE METS À JOUR MES INFORMATIONS



- A réception du mail m'indiquant le lien web pour mettre à jour mon espace personnel ([Extranet VIT](#)), je complète les informations touristiques de mon établissement qui apparaîtront sur le site web www.saint-malo-tourisme.com et sur les éditions concernées.



4.

J'AI DES DIFFICULTÉS POUR COMPLÉTER MON ESPACE PERSONNEL OU JE SOUHAITE AMÉLIORER MES MOTS-CLÉS, LES PHOTOS ETC... :



- Je prends contact avec Marianne Abgrall au 02 99 48 46 08.

5.

JE RÉGLE MA FACTURE PARTENARIAT À RÉCEPTION POUR APPARAÎTRE AU 1^{ER} JANVIER 2024 SUR LES DIFFÉRENTS SUPPORTS CONCERNÉS

- J'ai des questions sur les modalités de règlements, je prends contact avec Rachel Tréguilly au 02 99 89 50 38.



6.



AU COURS DE L'ANNÉE 2024, JE SOUHAITE ORGANISER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE (LANCEMENT DE SAISON, SORTIE D'UN NOUVEAU PRODUIT...)

- Je peux commander des produits digitaux, organiser une animation dans les agences,
- Je prends contact avec Gaëlle Lefort des Ylouses au 07 89 42 03 54.



> CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT :

Les présentes conditions générales de partenariat s'appliquent à la vente des espaces publicitaires sur les différents supports de communication de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel. Applicable à partir du 1er septembre 2023 pour l'année civile 2024. Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos Conditions Générales de Partenariat. Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel garantit la promotion des partenaires sur l'ensemble de ses supports mais ne garantit en aucun cas une affluence touristique ou un taux de remplissage.

FONCTIONNEMENT - Vous devrez fournir textes et les éléments techniques de votre publicité en cas d'achats publicitaires selon les modalités demandées pour votre activité. Vous devez, selon le cahier des charges technique, respecter les dates limites, précisées dans ce présent document. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de créer votre annonce, sans préjudice de votre part. Vous autorisez la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel à utiliser les photos de votre activité sur tous les supports de promotion (brochures, site Internet, affiches...). Vous attestez que ces photos sont libres de droit et peuvent être reproduites gratuitement. Aucune correction ne pourra être prise en compte au-delà des délais imposés. Les annonces créées par notre éditeur restent sa propriété.

TARIFS DES PRESTATIONS - Devenir partenaire de Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel est possible tout au long de l'année. Seule la présence sur les éditions n'est plus disponible à compter de la date de bouclage de ces dernières. Aucune remise n'est prévue pour les partenariats postérieurs à l'édition des documents.

LIMITE - La SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel étudie votre demande en fonction des professions réglementées, de la pertinence et de la nature de l'activité touristique, de la localisation et de l'implication dans la vie économique de la région.

RÈGLEMENT - Tout bon de commande reçu sans règlement ne sera pas pris en compte. Nous acceptons les règlements par chèque ou virement. Votre règlement doit être libellé à l'ordre de " SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel " .

RESPONSABILITÉ - Une action en dommages-intérêts ne saurait être intentée contre la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel à la suite de la non parution d'une annonce ou de la parution avec une erreur.

ANNULATION - CESSIION DU CONTRAT - En cas de dépôt de bilan ou de cessation d'activité entre la signature du bon de commande et la mise en ligne ou l'impression, le partenaire devra informer la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel par lettre recommandée avec accusé de réception.

DONNÉES PERSONNELLES - Conformément à la Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi Informatique et Libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel. Sauf opposition de votre part, les données vous concernant pourront être utilisées par la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel directement (abonnement newsletter OT).

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER - Pour les locations meublées et les chambres d'hôtes, une déclaration en Mairie est obligatoire. Soucieux de la qualité de notre offre seules les locations meublées et les chambres d'hôtes ayant un classement Atout France ou labellisées pourront bénéficier de nos services.